



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 5 avril, à 14h30

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2025

PRESENTS :

Alain BATTAGLINI	1 ^{er} adjoint
Sébastien BOVERO	Conseiller municipal
Michel BLAIN	3 ^{ème} adjoint
André GUIGUES	2 ^{ème} adjoint
Denise GUIGUES	Maire
Gilles PERRIER	Conseiller municipal
Alina ORANGE	Conseillère municipale
Julien PAULET	Conseiller municipal

ABSENT :

Damien FIROUD	Conseiller municipal
Chantal ROGER-ROBERT	Conseillère municipale

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Votants : 8

N° 13/2025 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION SUD DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE EN FAVEUR DE L'ELABORATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS COMMUNAUX DE GESTION DES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD)

Dans le cadre des compétences de la région Sud, le dispositif d'aide en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans communaux de gestion des obligations légales de débroussaillage (OLD) vise à soutenir les communes.

Madame Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal son souhait de solliciter cette aide concernant le projet communal suivant :

ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE DEBROUSSAILLEMENT

Madame Le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'il serait pertinent d'élaborer, à l'échelle du territoire communal, un plan communal de débroussaillage (PCD) qui permettrait :

- De définir une stratégie propre à la commune afin de faire appliquer au mieux la réglementation relative au débroussaillage sur tout ou partie du territoire communal
- De déployer des outils réglementaires pertinents afin de mettre en œuvre la stratégie définie
- De suivre et d'évaluer dans le temps la pertinence de la stratégie mise en œuvre
- De redéfinir si besoin certains axes de la stratégie au cours du temps

A ce titre, l'Office National des Forêts (ONF) a été sollicitée pour accompagner la commune dans ces objectifs.



L'aide sollicitée est répartie selon la programmation définie ci-dessous :

OPERATION	MONTANT HT	SUBVENTION DEPARTEMENT AIDE AUX COMMUNES F.I.C	%	FONDS PROPRES	%
ELABORATION PCD	9 590€	4 795€	50%	4 795€	50%

Le reliquat pourra être envisagé sur les fonds propres de la commune.

Afin de compléter le dossier de demande de subvention, une délibération est demandée fixant le plan de financement ci-dessus présenté, la nature et l'étendue du projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

APPROUVE la proposition de Madame Le Maire.

ARRETE le plan de financement comme proposé ci-dessus

AUTORISE Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la région Sud au titre du dispositif d'aide en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans communaux de gestion des obligations légales de débroussaillage (OLD)

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON

Les jours, mois et ans susdits

Le Maire,

Denise GUIGUES

